

## Actualités Coronavirus ALGERIE au 18 mars

### Note SER/CA de zone

Le Président de la République Algérien s'est adressé hier soir, 17 mars, à la Nation. Il s'est voulu rassurant sur la mobilisation de l'Etat et les moyens dont il dispose face à la situation (notamment masques, tests de dépistage, lit de réanimation, respirateurs artificiels).

#### • Contexte général :

A ce jour, 62 cas et 5 décès. Pas d'annonces concernant les déplacements à l'intérieur du pays. Cependant, si la situation s'aggravait, des restrictions pourraient être appliquées pour certaines wilayas.

Principales mesures : il y avait déjà fermeture des écoles, des universités, des jardins d'enfants et crèches, gel des activités dans les salles fermées et ouvertes (lieux de loisirs, salles de fêtes, marchés,...). Le PR a annoncé les mesures suivantes : désinfection des moyens de transport public et des stations de transport de voyageurs ; interdiction des rassemblements et des marches, et isolement de tout endroit suspecté d'être un foyer ; suspension de la prière du vendredi et des prières collectives, fermeture des mosquées ; lutte et dénonciation des spéculateurs qui pourraient stocker les produits de base dans le but de susciter une pénurie et augmenter les prix ; recherche et identification des personnes faisant circuler des fake news et provoquant la panique ; augmentation de la capacité des hôpitaux à transformer nombre de lits en lits de réanimation en cas de nécessité ; mise en place d'un dispositif ORSEC à long terme, pour éviter la réapparition de ce genre d'épidémie ; intensification des campagnes de sensibilisation à travers les médias, avec implication de spécialistes.

#### • Restrictions aux frontières pour les personnes :

Depuis aujourd'hui 18 mars 0h00, fermeture de toutes les frontières terrestres avec les pays voisins, suspension de tous les vols de et vers l'Algérie, fermeture de la navigation maritime. Possibilité toutefois d'autoriser des déplacements de personnes dans des cas exceptionnels, de commun accord avec les Gouvernements des pays concernés. Un transfert croisé pour le rapatriement d'Algériens présents en France et de Français présents en Algérie peut être envisageable.

Les activités de coopération, notamment les jumelages en cours, sont suspendus, en accord avec la Délégation de l'Union européenne.

#### • Circulation des marchandises :

**La suspension des vols aériens fait exception des avions cargos** ne transportant aucun voyageur, et celle de la navigation maritime **fait exception des navires de charge transportant des marchandises et des biens.**

Il n'est cependant pas précisé, dans ce dernier cas, ce qu'il en est des personnes présentes sur les bateaux.

Il n'y a pas de mesures spécifiques aux différents secteurs commerciaux (et donc rien concernant l'agricole, l'agroalimentaire ou la pêche). **Des expéditions de bovins sont prévues ces jours-ci.** Il y a interdiction d'exportation de tout produit stratégique, médical ou alimentaire, jusqu'à la fin de la crise afin de préserver les réserves stratégiques nationales. Concernant l'alimentaire, il s'agit de très faibles volumes.

Il n'y a pas de mesures de soutien de l'économie (sachant que l'Algérie est largement Etat providence). Des affectations financières supplémentaires sont prévues pour acquérir des matériels de prévention, de dépistage et de traitement, des produits pharmaceutiques, des médicaments et des moyens de prévention.